ÉTAT D'URGENCE
France Télévisions : un plan social déguisé ?

LIMINAIRE DU CSE SIÈGE - NOVEMBRE 2026

De nombreux salariés quittent l'entreprise, contraints, épuisés ou lassés de voir leurs conditions de travail se dégrader. Avis d'inaptitudes, procédures disciplinaires, ruptures conventionnelles, transactions opaques : **tout cela a un coût. Le prix d'un plan social déguisé ?**

« Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix ».

« Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises ».

Si nous rappelons aujourd'hui à la direction ces principes constitutionnels, c'est parce qu'un de nos élus est menacé de licenciement.

En s'en prenant à un représentant du personnel, la direction de France Télévisions ne vise pas seulement une personne. Elle s'en prend à ce que représente son mandat : la liberté d'alerter, de contester et de défendre les salariés.

Cette attaque s'inscrit dans un contexte social particulièrement anxiogène à quelques mois d'une élection présidentielle où se joue peut-être l'avenir de l'audiovisuel public.

La présidente, Delphine Ernotte aurait tout intérêt à rassembler plutôt que de diviser.

Que voulait-elle réellement dire quand elle expliquait (à l'ARCOM, à la veille de son troisième mandat) que « *l'adaptation de l'entreprise nécessitera un dialogue social soutenu, transparent et maîtrisé* » ?

Dans les faits, aujourd'hui, tout est bloqué.

Il y a urgence à ce que la présidente tienne parole.

Il y a urgence à ce qu'elle reprenne les choses en main.

Il y a urgence à ce qu'elle recommande à certains directeurs et directrices zélés de préférer l'apaisement plutôt que de « jouer les gros bras » en tentant de marginaliser les organisations syndicales auprès des salariés.

Car à la fin, c'est sa responsabilité, devant les tribunaux, qui sera engagée.

Les alertes remontent de toutes parts : fatigue, perte de sens, souffrance au travail, décrochage, épuisement professionnel. Les avis d'inaptitude se multiplient.

À cela s'ajoutent aujourd'hui une multitude de ruptures conventionnelles mais aussi de mesures disciplinaires et de licenciements.

Les salariés sont poussés vers la sortie.

Ces départs (difficiles à comptabiliser), passent sous les radars. La direction n'a pas besoin de financer de plan de départ. Il semble déjà en place… déguisé.

Cette stratégie a pourtant un coût : humain et financier.

La Cour des comptes a déjà pointé, dans son précédent rapport sur France Télévisions, des frais de justice exorbitants.

Les indemnités de licenciement versées par France Télévisions représentent plus de 133 millions d'euros cumulés entre 2017 et 2024.

À cela s'ajoutent dans certains cas, des procédures transactionnelles (particulièrement opaques et coûteuses) réservées à quelques élites (directeur ou simple salarié, il n'y a pas d'égalité de traitement). On peut donc légitimement s'inquiéter de la suite (coûts futurs à payer) au vu du nombre de procédures disciplinaires et de licenciements en cours.

Cet héritage-là, nous n'en voulons pas.

Un an à peine après son précédent rapport sur France Télévisions, la Cour des comptes vient de se voir saisir en urgence par le premier ministre Sébastien Lecornu. Elle doit vérifier l'application de ses premières recommandations (trajectoire financière, dépenses mal maîtrisées, renégociation de l'accord collectif…) dans un contexte de débat budgétaire tendu. Il sera intéressant de regarder dans le détail les sommes englouties par France Télévisions dans des procès et autres contentieux…

N'est-il pas urgent de nous remettre tous au travail, dans un dialogue social sincère et dans le respect des instances ?

Après avoir dénoncé l'accord collectif de 2013, la direction entretient le flou sur ses intentions réelles. Elle refuse de discuter franchement dans les instances, mais laisse circuler dans la presse des informations anxiogènes sur ses projets, ses scénarios et ses réorganisations.

En muselant le dialogue social, que cherche-t-elle ? Comment discuter, réformer, transformer et si besoin alerter ?

Devrons-nous également débattre par voie de presse, en interpellant les responsables politiques, l'ARCOM (le régulateur de l'audiovisuel) ou toute autre autorité concernée, pour nous faire entendre ?

Comme l'a montré Jean-Daniel Reynaud (grand sociologue du travail et des relations professionnelles), **une entreprise a besoin de règles construites dans l'échange, la négociation et la confrontation des points de vue**. C'est précisément pour cela que les élus et les organisations syndicales sont importants : ils ne sont pas un obstacle, mais une condition d'équilibre, de justice et de stabilité.

La CFDT est un syndicat réformiste. Elle est pleinement consciente des enjeux économiques, budgétaires et stratégiques qui se jouent aujourd'hui pour l'avenir de France Télévisions. **Mais réformer ne veut pas dire se taire. Dialoguer ne veut pas dire céder. Et nous n'accepterons jamais de nous faire plier par la force.**

Nous demandons à la direction de cesser cette logique d'affrontement.

Plutôt que le passage en force, le dialogue produirait sans doute de meilleurs résultats. C'est ce dialogue social, sincère, loyal et apaisé, que nous appelons de nos vœux. Et c'est ce dialogue-là que la CFDT continuera de défendre.